

Les étapes à suivre pour le diagnostic du TDAH/H

Les intervenants scolaires ne peuvent pas diagnostiquer un élève TDAH. Ils peuvent par contre observer que votre enfant présente des traits ou des caractéristiques s'apparentant au TDAH. Ils ont des grilles d'observation déjà disponibles qui leur permettent d'interpréter leurs observations.

Un médecin est le seul habilité à poser le diagnostic. Un généraliste peut en principe poser le diagnostic puis il vous réfère aux spécialistes qui eux pourront aider l'enfant dans ses différentes sphères d'activité.

Plus précisément et dans la pratique, il faut s'adresser à un neurologue ou encore un neuropsychiatre ou un pédopsychiatre ou un pédiatre qui se spécialise en TDAH.

Nous vous conseillons de choisir votre médecin traitant ou pédiatre comme point de départ. Il vous aidera à centraliser les résultats des différents bilans effectués par chaque professionnel rencontré.

N'oubliez pas de préciser aux spécialistes consultés que votre médecin traitant s'attend à recevoir une copie des résultats obtenus.

Ces documents vous seront très utiles lors des discussions avec le milieu scolaire et autre.

Le médecin traitant pourra établir un diagnostic suite aux différentes consultations auprès des spécialistes tels que : orthophoniste, psychiatre ou pédopsychiatre, neuropédiatre, psychologue, orthopédagogue etc.

Comment vous préparer au rendez-vous

1. Ne vous rendez pas dans une clinique sans rendez-vous pour discuter du TDAH. Il est préférable de prendre un rendez-vous avec le médecin traitant de votre enfant. Il est bon de privilégier le matin, votre enfant sera mieux disposé pour la rencontre.
2. Lors de la prise de rendez-vous, expliquer le but de la visite à la secrétaire afin qu'elle bloque le temps nécessaire pour la visite.
3. Apporter les documents pertinents au sujet de la rencontre, bulletins, agenda scolaire, test de Conners complété par vous et l'école en bref, tout ce dont vous pensez qui pourrait être utile au médecin pour l'aider à poser son diagnostic. Il est important de dresser une liste des sujets qu'on veut aborder en commençant par les plus urgents.
4. Un médecin devrait pouvoir tout entendre : ennuis physiques, problèmes psychologiques, familiaux, financiers, conjugaux et s'il ne peut s'en occuper lui-même, il vous référera à un de ses collègues spécialisés.
5. Penser à préparer vos questions à l'avance et par écrit. Car certaines personnes sont souvent déçues que le médecin n'ait pas répondu à leurs questions, mais ils ne les ont pas posées.

6. Il ne faut jamais hésiter à demander des précisions et des explications sur le diagnostic, le traitement et les effets secondaires afin de s'assurer qu'on comprend bien.
7. Il est bon de se faire accompagner par le conjoint, une amie ou un membre de la famille si vous êtes nerveux (se) ou mal à l'aise. De plus, cette deuxième personne peut vous aider en prenant des notes sur la discussion.
8. Il est important de faire un résumé de la visite médicale avant de quitter, afin de vous assurer auprès du médecin que vous avez bien compris et que vous n'oubliez rien sur les démarches à entreprendre.
9. Demander au médecin si vous pouvez le joindre par courriel ou par téléphone si vous avez des questions supplémentaires à lui poser.

Pour notre liste de personne ressource en évaluation du TDA/H, s'il vous plaît, nous envoyer un courriel avec la mention liste de références dans la rubrique objet à info@associationpanda.qc.ca

Bon courage!

Sources prise : <http://www.comportement.net/tdah/>

<http://www.tdah.be/>